

Boigny-sur-Bionne \ Bou \ La Chapelle-Saint-Mesmin \ Chanteau \ Chécy \
Combleux \ Fleury-les-Aubrais \ Ingré \ Mardié \ Marigny-les-Usages \
Olivet \ Orléans \ Ormes \ Saint-Cyr-en-Val \ Saint-Denis-en-Val \
Saint-Hilaire-Saint-Mesmin \ Saint-Jean-de-Braye \ Saint-Jean-de-la-Ruelle \
Saint-Jean-le-Blanc \ Saint-Privy-Saint-Mesmin \ Saran \ Semoy \

LA LETTRE
D'INFORMATION
D'ORLÉANS
MÉTROPOLE
n° 36
JUILLET-AOÛT
2019

Orléans Métropole

www.orleans-metropole.fr

ÉDITO

OLIVIER CARRÉ, président d'Orléans Métropole

Vous avez pu le voir en circulant sur la RD 2020 sud que nous venons de réaménager et dont les derniers embellissements se terminent, l'ancien parc des expositions a été démoli. La première pierre de CO'Met va pouvoir être posée dès la fin de l'été pour un chantier de construction qui va durer 26 mois. Cet ambitieux projet, dessiné par un architecte de renom, Jacques Ferrier, nous permettra d'accueillir des événements sportifs, des congrès nationaux et internationaux, et aussi des concerts. Cet équipement, singulier en France par son caractère innovant dans sa construction et ses installations, et aussi par sa modularité, positionnera résolument Orléans parmi les villes qui comptent en France pour l'accueil de grands événements.

Il manquait à Orléans des infrastructures comme celle-ci pour que notre ville devienne une destination de tourisme d'affaires, et aussi de loisirs, car il est bien connu qu'un congressiste qui a vécu une expérience agréable durant son séminaire, reviendra un jour en touriste avec sa famille ou avec des amis. Quant aux acteurs locaux, nul doute qu'ils y trouveront là une opportunité pour le développement de leurs entreprises, la présentation récente qui leur a été faite a généré un vrai enthousiasme. 70% des congrès sont générés par les acteurs locaux, c'est pourquoi je les invite dès à présent à se projeter dans ce magnifique équipement qui, avec son parc des expositions, son centre de congrès et sa salle de 10 000 places, leur permettra de réaliser des événements inoubliables pour faire rayonner leur activité. Orléans Métropole le vaut bien !



La construction de CO'Met démarre cet été, à l'emplacement de l'ancien parc des expositions d'Orléans. Marquant l'entrée de la ville par la RD 2020 sud, cette infrastructure unique en France, comprenant une salle de sports, un palais des congrès et un parc des expos, voisinera avec le Zénith, déjà présent sur le site.

2

ÉQUIPEMENT

CO'Met :
la construction
démarre cet été

3

MOBILITÉ

Ligne A : modernisation
et nouveautés

4

TRANSPORTS

Réduction pour les
jeunes et gratuité pour
les sorties scolaires

ORLÉANS
MÉTROPOLÉ

CO'Met : c'est parti !

ÉQUIPEMENT

Visible depuis la RD 2020 sud, le site de l'ancien parc des expos d'Orléans a fait table rase. Il subsiste le Zénith qui, à partir de cet été, verra la construction de son futur voisin : CO'Met, une infrastructure unique en France comprenant une salle de sports et un palais des congrès associé à un parc des expos.

Vous l'avez sûrement constaté en longeant le site depuis la RD 2020 : la démolition du parc des expositions (inauguré en 1967) est allée très vite ! Démarré dans la foulée de la Foirexpo, en avril, le chantier de désamiantage et de déconstruction a fait place nette en quelques semaines. Il subsiste le Zénith d'Orléans qui, en 2021, voisinerait avec CO'Met, un ensemble unique en France réunissant sur un même site une salle de sports pouvant accueillir jusqu'à 10 000 personnes, un palais des congrès équipé d'un auditorium de 1 000 places et un parc des expositions extensible jusqu'à 33 000 m².

UN PROJET D'INTÉRÊT GÉNÉRAL

Toutes les planètes sont alignées pour que débute la construction de CO'Met. Le 28 mai dernier, le conseil métropolitain a pris acte du rapport et des conclusions de la commission d'enquête publique (menée du 8 mars au 9 avril 2019), laquelle estime que « le projet relève de l'intérêt général et donne un avis favorable sans réserve à la mise en comptabilité du plan local d'urbanisme d'Orléans ». Elle a également émis « un avis favorable au permis de construire et au permis d'aménager », déposé en octobre 2018.

Donc, après validation par la Préfecture du Loiret et délivrance du permis par la mairie d'Orléans, les travaux doivent commencer cet été, d'abord par le terrassement, puis la construction proprement dite. Le chantier sera conduit par Bouygues, à qui Orléans Métropole a confié ce marché global de performance.

Durant cette période, les salons et grands événements seront, à l'instar de la Fête foraine, organisés à Chapit'O. « Dix mille mètres carrés de barnums vont être installés à cet effet, précise Philippe



Le site disposera ainsi de deux stations : Zénith (existante, au sud du site) et CO'Met (créée au nord du site)

Pezet, conseiller métropolitain en charge du projet CO'Met. *On se donne les moyens de répondre à tout type de manifestations. Cela représente une valeur ajoutée par rapport à d'autres villes, l'ambition étant de positionner Orléans dans les 15 métropoles qui comptent en France. »*

CRÉATION DE LA STATION CO'MET

Pour accompagner l'aménagement de CO'Met, Orléans Métropole crée une nouvelle station de tram, sur la ligne A, ainsi qu'une voie de stockage de rames (au niveau de Courtepaille). Le site disposera ainsi de deux stations : Zénith (existante, au sud du site) et CO'Met (créée au nord du site), toutes deux en capacité d'absorber le flux de public venu assister

simultanément à un concert au Zénith, à un congrès national ou à un match d'Orléans Loiret Basket – club résidant – dans la salle de sports.

La construction de la station CO'Met est en cours pour une réception prévue en même temps que la remise en service de la ligne A, en coupure d'exploitation du 8 juillet au 23 août 2019 inclus, entre les stations Tourelles et CHRO, pour modernisation (lire ci-dessous).

ACCÈS ET STATIONNEMENT

Le projet CO'Met comprend d'autres aménagements nécessaires à son fonctionnement, comme la création d'un cheminement paysager piéton par le bois et une passerelle par le bras des Montées (à partir de juillet). Le parking des Montées est réaménagé pour accueillir 1 500 places. « Et nous allons acquérir des espaces autour du parking pour passer à 2 300 places », signale Philippe Pezet.

Le 21 juin, présentation de CO'Met aux forces économiques du territoire, en présence des architectes du projet, Jacques Ferrier (agence J. Ferrier) et Remy Van Nieuwenhove (agence Chaix et Morel), et de Denis Urçullu, directeur régional Bouygues Bâtiment, en charge de la construction.



Il faut également adapter le réseau routier environnant en créant une voie d'accès entre la RD 2020 et le parking des Montées, en fermant la rue Schumann au transit et en créant un carrefour à feux au croisement de la RD 2020 et de la zone des Chèvres-Noires. À noter que durant les travaux, le stationnement pour accéder au Zénith d'Orléans se fait au parking des Montées (rue des Montées).

UN CHANTIER ET UN ÉQUIPEMENT RESPONSABLES

100% de l'acier issu de la démolition du parc des expositions sera recyclé, ainsi que la majeure partie des éléments en bois. Il n'est pas possible en revanche pour les particuliers de récupérer des matériaux pour leur usage personnel. Exigeant sur le plan environnemental, CO'Met a opté pour la géothermie et le photovoltaïque. L'objectif est d'être le moins énergivore possible et de garantir la pérennité des matériaux. ■

> Vidéo de présentation de CO'Met sur YouTube Orléans Métropole

Ligne A : modernisation et nouveautés



Orléans Métropole poursuit, cet été, les travaux de modernisation engagés sur la ligne A du tram et crée aussi deux nouvelles stations pour accompagner les projets d'aménagement : « CO'Met » et « Larry Saint-Fiacre » (Olivet).

Le programme se calque au maximum sur la coupure d'exploitation, du 8 juillet au 23 août inclus, entre les stations Tourelles et CHRO, pour réaliser les travaux de jour. Ceux-ci sont de plusieurs natures : résorption des problèmes de selles et remplacement de rail usé notamment sur le secteur La Source, maintenance de la voie ballastée, reprise des systèmes de drainage, sécurisation des quais et des stations, végétalisation, etc.

Pour limiter au maximum l'impact sur les déplacements des usagers et riverains, des bus de substitution sont mis en place durant cette période. Néanmoins, la construction de la station

« CO'Met » entraîne l'immobilisation ponctuelle de la voie de la RD2020 qui longe le site. Les barrières sont relevées chaque jour après 15h30 pour faciliter la circulation et un assouplissement du dispositif pourrait intervenir durant les vacances.

Des dispositions sont également prises pour sécuriser la circulation des usagers et riverains au niveau de la deuxième station en construction. Située entre « les Aulnaies » et « Victor-Hugo », la station « Larry Saint-Fiacre » desservira un quartier olivetais en plein essor, qui compte quelque 2000 habitants et plus de 500 salariés. La réception des deux stations est prévue simultanément avec la remise en service de la ligne A, le 24 août. ■

> **Ligne B : changement des pavés et reprise de l'évacuation des eaux usées sont au programme sur le quai du tram Cathédrale, ce qui entraîne sa fermeture, du 8 au 26 juillet**

Le parc de Loire se dessine

Porté par Orléans Métropole, le projet « Parc de Loire » au sud de la Loire prend forme. Cet espace naturel urbain s'étendra sur 340 hectares, en privilégiant la préservation des richesses environnementales du site et l'offre de loisirs. À l'île Charlemagne, l'aire de jeux des 3-6 ans, rénovée en 2018, voisinera bientôt avec un nouvel espace ludique dédié aux 6-12 ans. Au programme : cabane aux castors, toboggans et autres tyroliennes, sous les yeux d'un héron de 6 mètres de haut et de 10 mètres de large ! Un autre travail s'amorce pour améliorer la qualité du plan d'eau. Un système à ultrasons (deux sondes) va être testé pour éliminer les cyanobactéries qui se développent en période estivale. Cette solution est sans conséquence pour les utilisateurs du plan d'eau, ni pour la faune et la flore. Enfin, plusieurs actions sont mises en œuvre, qui préfigurent le « Fil de Loire » entre les Tourelles et le Bois de l'île. Un sentier pédagogique existe déjà, complété par l'installation de mobilier, la gestion différenciée des tontes pour favoriser la biodiversité, ainsi que la surveillance et la sécurisation des accès aux ballastières.

Et parce que ce parc d'exception le « vaut bien », Orléans Métropole entend le valoriser en invitant les photographes amateurs à partager leurs photos sur les réseaux sociaux durant tout l'été en mentionnant « #ParcdeLoire ». Les plus belles photos seront alors sélectionnées et publiées sur les différents réseaux d'Orléans Métropole.

> orleans-metropole.fr (Grands projets)



DEVENEZ ARCHITECTE D'OBJETS CONNECTÉS

L'université d'Orléans, Orléans Métropole et Hitachi ouvrent à la rentrée l'école IoT (*Internet of Things*: Internet des objets) sur le site de Polytech Orléans. Cette formation, dispensée de septembre à mars, est accessible aux étudiants de niveau bac+5 (ou équivalent) et aux ingénieurs en activité ou en conversion. Elle permet d'acquérir des compétences en électronique et systèmes embarqués, informatique et réseaux, data science et intelligence artificielle, pour comprendre, concevoir, configurer et tester des solutions connectées pour les secteurs de l'énergie, du transport, de l'espace, de la santé, de l'environnement... La promotion compte 18 places. Coût de la formation : 5 000€ (+ frais d'inscription de 243€). Informations au 02 38 41 70 66 ou direction.formations.polytech@univ-orleans.fr

TOURISME

Cet été, dites CityPass !

Belle nouvelle pour cet été ! L'office de tourisme d'Orléans Métropole lance le premier CityPass métropolitain. Il donne accès, pour tous ceux qui partent à la découverte de l'Orléanais, à plus d'une centaine d'avantages. Parmi eux : un titre de transport en commun TAO illimité offert, des entrées gratuites pour les lieux incontournables de la métropole (Parc floral, musée des Beaux-Arts, Cercil, musée campanaire Bollée, balade fluviale, visites guidées Orléans Val de Loire tourisme, etc.), ainsi que de nombreux bons plans et réductions chez les commerçants partenaires. La liste de tous les avantages exclusifs est disponible sur www.tourisme-orleansmetropole.com/citypass-orleans-metropole. ■

> **Le CityPass est disponible à l'accueil d'Orléans Val de Loire Tourisme, sur Internet, via l'application Destination Orléans et sur la page TripAdvisor d'Orléans, en 3 versions : pass 1 jour (18€), pass 2 jours (22€) et pass 3 jours (35€).**





© JÉRÔME GRELET

TRANSPORTS Baisse de 30% pour les jeunes et gratuité pour les sorties scolaires

Avantageux et plus lisibles ! Les nouveaux tarifs des transports en commun sur le territoire entrent en vigueur le 1^{er} juillet 2019. Et ils font la part belle aux jeunes voyageurs avec cette tarification en baisse de près de 30% pour les moins de 26 ans (collégiens, lycéens, etc.), alignée sur celle proposée aux étudiants, soit 21,80€ l'abonnement mensuel (au lieu de 30,60€) et 186€ l'abonnement annuel (au lieu de 262€).

Cette disposition devrait bénéficier à quelque 15 200 personnes. Et ce n'est pas tout puisqu'à compter de la rentrée, l'ensemble des groupes scolaires de tous les établissements publics et privés de la métropole (élémentaires, collèges, lycées) pourront profiter d'une gratuité totale pour leurs sorties sur le réseau TAO.

Pour clarifier les tarifs et simplifier les usages, les titres peu utilisés évoluent. Ainsi, le ticket « 1 jour et WE » se transforme en ticket 24h glissantes. Les tickets 30, 50 et 100 voyages évoluent vers des tickets 10 voyages (x3, x5 ou x10), y compris pour les scolaires et les seniors. Les formules « Liberté ticket » sont étendues aux scolaires, seniors, familles et solidaires. Et les entreprises profitent d'une nouveauté avec « Liberté pro ».

Orléans Métropole a choisi de ne pas aligner l'évolution annuelle des tarifs des tickets et des abonnements sur l'inflation (1,8%), mais sur un taux de 1%. Certains titres, notamment les plus utilisés comme le « 1 voyage » (1,60€), ne sont pas impactés par cette hausse.

À noter enfin qu'Orléans Métropole a acté la location gratuite de batterie pour les « vélo+ » afin de développer leur usage. Et dans cette optique, elle organise également une réunion publique, le 3 juillet, à 19h, à l'auditorium du musée des beaux-arts d'Orléans. ■



PROCHAIN CONSEIL D'ORLÉANS MÉTROPOLE

Jeudi 11 juillet 2019, à 18h,
à l'Hôtel de Ville d'Orléans

RD 2020 NORD : REQUALIFICATION

Orléans Métropole lance la requalification de la RD 2020 nord dans sa partie comprise entre les cinémas Pathé et l'aire événementielle Chapt'O. Il s'agit de poursuivre la transformation de cet axe structurant, au nord comme au sud, afin de valoriser les entrées sur le territoire, et de profiter de cette requalification pour pacifier la circulation et intégrer les modes doux. Les travaux sont programmés en deux temps, d'août à novembre 2019 puis de février à l'été 2020, avec l'objectif de limiter au maximum la gêne pour les usagers et les commerces qui resteront bien sûr en activité durant toute cette période.

PCAET : LA CONSULTATION CONTINUE

Pour rappel, la consultation publique organisée dans le cadre de l'adoption du Plan climat air énergie territorial se poursuit jusqu'au 20 juillet. Pour participer, c'est très simple : il suffit de se connecter à www.registre-dematerialise.fr/1274 et d'exprimer son avis. De nombreux documents d'information sont également à disposition, ainsi qu'un questionnaire sur le Plan Climat et les énergies renouvelables.

> **Infos et liens utiles également disponibles sur orleans-metropole.fr (rubrique actualité)**

RÈGLEMENT LOCAL DE PUBLICITÉ

Dans le cadre de l'élaboration de son règlement local de publicité, Orléans Métropole organise une réunion publique d'information et d'échanges le 4 juillet, à 19h, salle des fêtes de Saran. Ce document, qui doit conjuguer le droit à l'expression et à la diffusion d'informations et d'idées par le moyen de la publicité, d'enseignes, de préenseignes, et la protection du cadre de vie, est élaboré en concertation avec les communes, les professionnels et le public. Tous les habitants, associations et autres personnes intéressées sont invités à participer en laissant leurs suggestions et avis dans les dossiers de concertation disponibles au siège, dans les 22 mairies de la Métropole et les six mairies de proximité d'Orléans. Ils peuvent également répondre au questionnaire sur www.orleans-metropole.fr.



Directeur de publication : O. Carré • Directeur de rédaction : J. Goepfert • Coordination : A. di Tommaso • Rédaction : A. di Tommaso • Maquette : L. Scipion • Photos : J. Puyo • Impression : SIEP - Papier issu de forêts gérées de façon responsable, fabriqué et imprimé dans des usines disposant de démarches certifiées de maîtrise des impacts sur l'environnement • Numéro d'ISSN 2553-7814 • Dépôt légal à parution • Publication d'Orléans Métropole : Espace Saint-Marc - 5 place du 6 juin 1944 - 45000 Orléans - Tél. : 02 38 79 27 65 - www.orleans-metropole.fr